



**EXTRAIT NO 547**

**DU PROCÈS-VERBAL DE LA 113<sup>e</sup> RÉUNION DE**

**L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EXTRAORDINAIRE DES SCIENCES SOCIALES**

**TENUE À GATINEAU LE 14 AVRIL 2021**

**Soutien aux personnels et étudiant·es de l'Université Laurentienne de Sudbury**

**ATTENDU** la restructuration annoncée de l'Université Laurentienne de Sudbury, donnant lieu à l'élimination de près de 70 programmes et au licenciement de plus d'une centaine de professeures et professeurs ;

**ATTENDU** que les programmes de sciences sociales et les programmes en français sont particulièrement touchés par ces coupures ;

**ATTENDU** les conséquences dramatiques de ces décisions pour le parcours des étudiant·es de l'Université Laurentienne souhaitant poursuivre des études supérieures dans leur région et plus largement pour l'avenir de la francophonie ontarienne ;

**ATTENDU** que les missions et valeurs de l'Université Laurentienne rejoignent celles de l'UQO, notamment l'accessibilité de l'enseignement supérieur en français, le développement régional et les partenariats avec la communauté ;

**ATTENDU** que l'approche marchande adoptée pour cette restructuration n'est pas digne d'un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ;

**L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES SOCIALES**

**DÉNONCE** avec la plus grande fermeté les abolitions de programmes et les licenciements annoncés à l'Université Laurentienne ;

**EXPRIME** sa solidarité avec les personnels et étudiant·es de l'Université Laurentienne ainsi qu'avec les communautés de Sudbury, du Nord de l'Ontario et franco-ontarienne ;

**APPUIE** sans réserve les démarches des organisations représentant les groupes concernés afin que les autorités compétentes trouvent des solutions menant à la réouverture des programmes fermés et à la réembauche des personnels licenciés ;



**INTERPELLE** la direction de l'UQO afin qu'elle exprime son indignation et sa solidarité ;

**MANDATE** la direction du département pour diffuser cette résolution auprès des personnes et organismes concernés.

**PROPOSÉ PAR** Mme Karoline Truchon

**APPUYÉ PAR** Mme Caroline Caron

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**EXTRAIT APPROUVÉ PAR :**

  
Thomas Collombat, directeur